



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

régimes de base

Question écrite n° 54766

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le maintien du régime spécial de sécurité sociale dans les mines afin de garantir les droits des mineurs et de leurs ayants droit. En effet les décisions et les orientations du Gouvernement doivent être déclinées dans le contenu de la future convention d'objectifs et de gestion qui sera signée entre l'État et la Caisse autonome nationale. C'est pourquoi les fédérations nationales des mineurs souhaiteraient pouvoir connaître ses appréciations sur ce texte et sur son contenu. En outre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont ses intentions afin de permettre d'assurer l'avenir du régime spécial de sécurité sociale dans les mines.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54766

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3474

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)